



Me Camille Roy

Avocate

Parcours professionnel

Me Camille Roy travaille principalement dans les domaines du droit immobilier, administratif et municipal.

Me Camille Roy s'est jointe au cabinet à titre d'avocate après y avoir complété son stage. Elle exerce principalement dans le domaine du droit immobilier et municipal, notamment en matière de litige civil et commercial, d'expropriation et de fiscalité municipale.

Dans le cadre de sa pratique, elle est appelée à assister et à conseiller les clients sur une base régulière ou encore à défendre leurs intérêts devant les instances judiciaires et administratives.

Au cours de son baccalauréat, Me Roy a complété une session d'études à l'Université Panthéon-Assas Paris II et a également effectué un stage auprès de la magistrature de la Cour du Québec. Après ses études en droit, Me Roy a également complété un certificat en gestion urbaine et immobilière.

Implications

Membre de l'Institut de développement urbain du Québec

Membre de la Jeune Chambre de commerce de Québec

Membre des Jeunes Mécènes de l'Orchestre symphonique de Québec

Membre du Conseil d'administration du Centre Femmes aux 3A

Contact

☎ 418-649-4007
✉ camille.roy@steinmonast.ca

Langue(s)

Français et anglais

Services offerts

- Baux commerciaux
- Droit administratif et municipal
- Droit immobilier
- Droit municipal et scolaire
- Expropriation
- Fiscalité municipale et évaluation municipale
- Litige commercial
- Litiges et résolution des différends
- Urbanisme

Formation

LL.B. Droit, 2013, Université Laval et Université Panthéon-Assas Paris II Certificat en gestion urbaine et immobilière, 2014, Université Laval

Admission au barreau

2015